

L'invention du Sénégal

À Dakar, la perpétuation d'un pouvoir corrompu au plus haut degré était aussi l'histoire d'une fraude électorale répétitive, décourageante, humiliante. Contrairement aux récits à l'eau de rose volontiers publiés par les médias parisiens, le régime Diouf, vitrine de la Françafrique, n'avait pas renoncé à truquer massivement le scrutin présidentiel. Même lors d'un second tour mal engagé.

Notre correspondant sur place nous décrit les stocks d'enveloppes pré-remplies de bulletins Diouf, les nervis du Parti socialiste (PS) venus "contrôler" les bureaux de vote armés de coupe-coupe ou d'armes à feu, les bureaux fictifs. Cette partie assez visible de la fraude a été largement neutralisée par l'exceptionnelle mobilisation militante de la coalition pro-Wade (ou plutôt anti-Diouf).

Restait la partie invisible, qui a ruiné tant d'espérances démocratiques en Afrique francophone : la centralisation truquée des résultats locaux. Et cette fois, les Sénégalais ont trouvé la parade : en jumelant l'utilisation du téléphone portable et des radios privées, ils sont parvenus à diffuser dans tout le pays, en "temps réel", les scores des bureaux de vote. Impossible, dès lors, de se donner 15 jours pour tripatouiller les bordereaux et les additions...

Ayant observé cette parade au premier tour, le pouvoir a tenté lors du second, le 19 mars, une ultime dissuasion : vers 16 heures, des ministres auraient menacé d'envoyer des hommes de main prendre à partie les journalistes des radios privées qui publieraient en direct les résultats. Ceux-ci ont aussitôt lancé un appel au secours... sur les ondes. Là encore, il y a eu suffisamment de militants pour faire obstacle au coup de force.

Ce succès va bien au-delà de l'astuce : une véritable ingénierie politique a été mise au service d'un ardent désir d'alternance. Certes, le vainqueur Abdoulaye Wade est depuis longtemps compromis avec la droite française et tout un pan de la Françafrique : a priori, il n'inquiète plus les réseaux. Mais il doit sa victoire à un mouvement politique conscient et manifestement structuré, qui peut l'obliger à transcender son passé. Parvenu si tard au faite du pouvoir, il lui reste peu de temps pour marquer de son empreinte l'histoire de son pays. Il se laissera peut-être porter à présider le vrai changement (*sopî*) qu'il prêche depuis si longtemps.

C'est tout le bien qu'on lui souhaite (plutôt que la fréquentation des Aïm et compagnie, accourus fêter sa victoire). Encore faudra-t-il que les citoyens sénégalais n'arrêtent pas leur ingénieuse vigilance au soir de la "victoire".

SALVES

Le printemps de la victoire

Les partis de la gauche **sénégalaise** qui ont choisi de soutenir le candidat le plus populaire, fût-il l'ami de l'ultra-libéral Alain Madelin, ont réussi la première moitié de leur pari : mettre fin au règne débilissant du "socialiste" Diouf, faire échec à son inquiétant homme de l'ombre, Ousmane Tanor Dieng.

Ils ont porté au pouvoir le tandem Wade-Niasse. Moustapha Niasse sera Premier ministre. Dissident du dioufisme, ce milliardaire s'est donné l'image d'un homme honnête. Il a permis la victoire de Wade en lui apportant son score du premier tour (17 % selon le décompte officiel). Il est mieux vu encore à Paris que le nouveau Président. Autant dire que ne sera pas mis fin brutalement à la Francénégal et à son système sophistiqué d'évaporation financière.

Mais il faudra donner des gages à l'immense attente populaire. Face à une Assemblée qui demeure majoritairement socialiste, la mise en œuvre d'un processus de dissolution (qui nécessite un référendum) constituera un test : tandis qu'une nouvelle Assemblée, élue sans fraude, pourrait enfin refléter le paysage politique réel, des arrangements avec l'actuelle conduiraient sans doute à un précoce enlèvement politique.

Moins encore au Sénégal qu'ailleurs, il ne faut sous-estimer ce risque. Comme en Côte d'Ivoire, le contraste est énorme entre la novation politique et le délabrement financier : la voie est étroite qui permettra de déjouer les calculs à court terme des "ventriotes" de tous bords, de mobiliser durablement les énergies inemployées plutôt que d'accumuler les frustrations.

Les liens de Wade avec la Corsafrique, le rôle joué dans sa campagne par un Jean-Pierre Pierre-Bloch (proche du tandem Bolloré-Aïm, "frère", à la GLNF, du despote congolais Sassou Nguesso) ne sont pas à cet égard de bon augure.

Reste donc aux alliés de Wade à réussir la moitié la plus difficile de leur pari : tellement charger de mouvement social la rhétorique de Wade qu'il soit obligé de faire droit à la construction d'un bien commun...

Trêve menacée au Congo-B

Comme on pouvait le redouter, celui qui a broyé une partie de son pays avec sa Grande armée de miliciens, mercenaires et légionnaires étrangers (de plus d'une dizaine de nationalités) n'a concédé que pour la forme, fin 1999, les accords de cessation des hostilités de Brazzaville. Sassou Nguesso n'a nullement envie de renoncer au passage en force. Le médiateur, son gendre Omar Bongo, est d'une partialité à toute épreuve - à l'image du parrain de la guerre civile, Jacques Chirac.

Le processus de réconciliation nationale prévu par les accords n'a pas reçu de traduction concrète. Les représentants du camp "rebelle" se retirent l'un après l'autre d'une "négociation" placée sous la menace des Cobras et des troupes étrangères.

Avec près d'un an de retard sur les événements, *Le Monde* (26/02/2000) publie des témoignages de l'horreur dispensée par le camp gouvernemental, allié de la France. Le coordonnateur humanitaire de l'ONU, Bill Paton, évoque les « dizaines de milliers de viols » commis durant l'année 1999. Seulement la moitié des zones ravagées et affamées par la guerre sont à la portée des organisations humanitaires. Le silence sur cette tragédie "francophone" a été tel que « les personnes déplacées au Congo ont reçu la plus faible quantité d'assistance par habitant au monde » (cf. *Témoignage chrétien*, 2/03/2000).

La théorie du mort-kilomètre, selon laquelle on parle d'autant moins d'un événement meurtrier qu'il est éloigné, est une piètre excuse : la presse française a beaucoup plus traité du Timor que du Congo. Or il se confirme peu à peu que le bilan des crimes en tout genre commis au Congo-B entre décembre 1998 et fin 1999 égale ou dépasse le total de ce qui est advenu, durant la même période, au Kosovo, à Timor et en Tchétchénie réunis¹. Avec quelle information de l'opinion française ?

1. Sur cette tragédie et les massives implications françaises, cf. F.X. Verschave, *Noir silence*, Les Arènes, 2000, p. 15-69.

Démission

Au **Congo-Kinshasa** voisin, les mèches grésillent tout près des poudrières. Faute du traitement politique et militaire prévu par l'accord de cessez-le-feu de Lusaka, le caractère insupportable de la situation - démantèlement du pays, libre cours des bandes armées - ménage presque sûrement le pire. L'ONU étale sa démission. Non seulement elle n'a prévu d'envoyer qu'une force assez dérisoire de 5 500 hommes, mais elle diffère leur envoi jusqu'à ce que le calme soit revenu... Telle une compagnie de pompiers qui ne voudrait intervenir qu'après l'incendie.

S'agissant des milices *Interahamwe* héritières du projet génocidaire, enrôlées et réarmées par Kabila et ses alliés, l'accord de Lusaka prévoyait leur désarmement : il va de soi que leur combat, toléré ou encouragé, compromet toute perspective de paix. Le responsable des opérations de maintien de la paix des Nations unies, le Français Bernard Miyet, a déclaré à ce sujet à la radio rwandaise : « *Vous ne pouvez pas espérer que les forces de l'ONU se battent, au nom d'une quelconque partie* ». « *Nous devons trouver d'autres solutions qui permettront de traiter [...] les problèmes de l'Interahamwe* ».

Il serait intéressant de connaître assez rapidement quelles sont ces solutions. Sinon il faudra croire que la communauté internationale continue de s'en laver les mains, invitant implicitement le gouvernement rwandais à régler lui-même « *les problèmes* ». Cette solution-là, bien hypocrite, promettrait encore du sang et des larmes : on l'a vu en 1996-97, après que l'ONU ait laissé le *Hutu power* se reconstituer dans les camps de réfugiés à la frontière du Rwanda.

Tandis que le Conseil de sécurité s'active à mettre à l'index les pourvoyeurs d'armes et d'argent à la rébellion angolaise Unita - adversaire peu recommandable d'un régime choyé pour son pétrole -, on n'entend pas parler d'une démarche similaire contre les pays qui soutiennent les *Interahamwe*, moins recommandables encore. Conduirait-elle à des dénonciations non souhaitées ?

Crise à Kigali

Au Rwanda, l'éviction du président de l'Assemblée nationale Joseph Sebarenzi (qui s'est finalement réfugié à l'étranger), les démissions du Premier ministre et du président de la République ont ouvert une crise de régime. Une crise sans doute bienvenue, tant le noyau dur du pouvoir fonctionnait sur le non-dit.

Faute de projet politique explicité et débattu, les dérives d'un régime autoritaire (militaires, policières, financières) s'accroissent sans véritable contrepoids. Ce fonctionnement a atteint ses limites, internes et externes, économiques et politiques. À privilégier indéfiniment le passage en force, le FPR au pouvoir grille ses cartouches et ses alliés. Dans l'ex-Zaïre, il aura bien du mal à se dépêtrer d'une invasion qui fut aussi une grave erreur stratégique, qui fauche ses soldats et ruine son image.

Les milieux négationnistes ont beau jeu d'en rajouter. Nous citons plus loin (*À fleur de presse*) un article hallucinant de *Marianne*. L'énigme de l'attentat du 6 avril contre l'avion du président rwandais Habyarimana resurgit. Elle pourrait d'autant plus le débat que, manifestement, plusieurs États connaissent la vérité. Chaque fois qu'un document, un témoignage ou une pièce à conviction pourraient permettre d'en approcher, ils sont escamotés. Y compris, apparemment, par le Tribunal pénal international d'Arusha (TPIR).

Dans une région aussi meurtrie que celle des Grands Lacs, la vérité est d'ordre public, c'est une priorité politique. Sinon, à quoi cela servirait-il de dépenser tellement d'argent pour le TPIR ? L'escamotage de rapports essentiels, fussent-ils contestables, autorise toutes les manipulations. Les organisations de défense des droits de l'homme devraient se liquer pour exiger leur publication.

Répétons-le : la vérité est indispensable. Le FPR a pu abattre l'avion d'Habyarimana. L'a-t-il fait ? On se perd encore dans un monceau d'indices et témoignages contradictoires, qui signalent sans doute un coup vraiment "tordu". S'il était passé à l'acte, le FPR porterait le poids d'une irresponsabilité tragique, qui pèserait sur son rôle futur. Mais à ce jour rien n'est sûr. Les Rwandais ont le droit de savoir, sur la base d'un dossier non tronqué.

De là à accuser le FPR d'avoir intentionnellement provoqué le génocide, comme l'écrit la cocardière *Marianne*, voire d'en être le principal coupable comme tentent de le faire accroire, en une campagne d'opinion sans précédent, le milieu qui a conçu et fait exécuter l'extermination de quelque 800 000 Tutsis, il y a une marge. Beaucoup, en France spécialement, brûlent de la franchir à leur tour.

Revenons à Kigali. Il semble que la démission du président Bizimungu ait provoqué un vrai débat dans les cercles du pouvoir. Elle oblige à faire des choix, et les expliquer. Un carrefour décisif. Une épreuve de vérité ?

Collection complète de

Billets d'Afrique

Septembre 1993 - Décembre 1999

Disponible à Survie, 220 F

Les juges, la justice et Djibouti

Comme au Congo-Brazzaville, l'accord de paix signé en février entre les parties en conflit à Djibouti est compromis par la persistance d'une logique dictatoriale - en l'occurrence celle d'Ismaël Omar Guelleh (IOG).

Ainsi, le 6 mars, le fils du leader de l'opposition Moussa Idriss a été condamné à 3 ans de prison, sur un dossier vide.

Parallèlement, la juge Élisabeth Borrel, veuve d'un magistrat coopérant assassiné à Djibouti, est en butte à deux de ses confrères, Roger Le Loire et Marie-Paule Moracchini, qui veulent faire croire à un suicide. Fait rare, elle a obtenu le soutien public des trois syndicats de magistrats.

En face, les juges en charge du dossier ont le soutien d'une considérable raison d'État. Un officier djiboutien réfugié à Bruxelles, Alhoumekani, a témoigné de ce que l'assassinat aurait été commandité par IOG. Il serait difficile pour Paris de continuer d'entretenir des relations avec l'assassin d'un magistrat français. Mais comment songer à une rupture quand Djibouti demeure la principale base militaire française en Afrique ?

Le couple de juges instructeurs paraît assez ouvert à ce "cahier des charges". En déplacement à Djibouti, il a consacré l'essentiel de ses investigations... à la famille d'Alhoumekani - pas spécialement rassurée ni libre de ses propos. Comme si c'était de ce côté qu'il fallait trouver la faille, plutôt que dans les invraisemblances béantes de la version officielle (le "suicide"). Une thèse que réfute désormais l'ensemble de la corporation.

Accompagné d'une équipe de télévision, le juge Le Loire a joué au cow-boy à Djibouti pour l'émission *Capital* de M6, tandis que les avocats de la famille Borrel sont interdits d'entrer dans ce pays. Le 13 mars, ils ont écrit à la ministre de la Justice Élisabeth Guigou pour lui demander une nouvelle fois d'ordonner une enquête de l'Inspection générale des Services judiciaires sur ces curieuses façons d'instruire (cf. *La Liberté*, 11/03/2000).

La ministre joue là une partie de sa crédibilité. Elle nous a adressé une lettre fort intéressante à propos de la Cour pénale internationale et de la sanction des crimes de guerre, montrant que la justice se donnait les moyens de résister à la raison d'état-major. Elle tient une belle occasion de confirmer cette volonté. L'issue de ce combat de toges est suivie de très près par la FrancAfrique militaire et civile. Pour la seconde, il s'agit à Djibouti des réseaux mafieux branchés sur IOG - à l'image de ce qui se passe dans un autre protectorat militaire, le Tchad.

La justice et les Comores

Après avoir acquitté les mercenaires Bob Denard, et Dominique Malacrino de l'assassinat du président comorien Abdallah, la Cour d'assises de Paris a poursuivi dans sa logique. Elle a acquitté le 13 mars celui qui, selon Denard a tiré la rafale mortelle : son adjoint Jean-Paul Guerrier, jugé par contumace. Il s'agissait, selon la Cour, d'une légitime défense. Comme chaque fois que des mercenaires viennent charitablement en aide aux populations africaines.

Rappelons que Malacrino est ensuite allé proposer ses services à Sassou Nguesso, et que Denard est retourné "s'intéresser" aux Comores. Quant à Jean-Paul Guerrier, acquitté mais en fuite, il est soupçonné d'avoir assassiné en 1988 l'"ambassadrice" de Mandela à Paris, Dulcie September. Pour la légitime défense de quelque noble cause ?

Cause pour cause, *Survie* va lancer ce printemps une campagne à destination du pouvoir exécutif et des députés : nous demandons que la France ratifie la convention des Nations unies interdisant le recours aux mercenaires.

Mayotte fourvoyée

En défi à l'histoire, au droit international et au simple bon sens, le gouvernement Jospin soumettra le 6 avril à l'Assemblée un projet de loi tendant à ancrer définitivement l'île comorienne de Mayotte à la France. Il cédera ainsi à un quart de siècle d'un lobbying affairiste et d'extrême-droite (cf. *Billets* n° 75). Miné par les assauts mercenaires, l'État comorien n'aura pas pu organiser une résistance efficace à cette amputation.

Le sécessionnisme anjouanais et le coup d'État militaire du printemps 1999 ont encore accentué la faiblesse diplomatique de Moroni : Paris peut porter le coup de grâce. Le Secrétaire d'État à l'Outre-mer Jean-Jack Queyranne se félicite : « *Je n'ai plus entendu de condamnation* » de la position française. C'est un abus de faiblesse. On ne l'emporte pas au paradis.

Notre ami Ben Ali¹

Le Conseil national des libertés (CNL) **tunisien** a publié le 16 mars un très courageux rapport. Il y est expliqué que le ressortissant tunisien est « *une des personnes les plus fichées du monde* », doté d'une carte d'identité à code barre. Y sont annexés son casier judiciaire, ses convictions politiques, des données concernant ses mœurs ou sa carrière professionnelle. Ce qui permet au pouvoir et aux 130 000 agents de sécurité (1 pour 100 habitants) de multiplier les embûches dans la vie quotidienne des gêneurs (*Libération*, 18/03/2000).

S'obstiner, c'est s'exposer à rejoindre les centres de torture : « *Du simple commissariat au sous-sol du ministère de l'Intérieur, certains lieux sont devenus des usines à supplices* ». La France officielle a pris quelques distances avec ce régime paranoïaque. Mais la DST (Direction de la surveillance du territoire) continue de collaborer. Et deux des principaux candidats à la mairie de Paris, Philippe Séguin et Bertrand Delanoé, sont des *aficionados* de Ben Ali. Lui ouvriront-ils les salons de l'Hôtel de Ville - à défaut de ses caves ?

1. Titre de l'édifiant ouvrage de Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi, La Découverte, 1999. Cf. *Billets* n° 76.

Conté contre Condé

La haine du président **guinéen** Lansana Conté contre celui qui menaçait de le devancer lors du scrutin de 1998 ne sait plus où s'arrêter. Non seulement il a interné depuis 15 mois l'impudent prétendant, non seulement il a institué pour le juger une Cour de sûreté de l'État à la botte, mais il a fait rafler, embastiller et torturer une série de civils et de militaires aux fins d'accabler Condé : il faut bien en effet essayer de nourrir un dossier d'accusation inconsistant.

En juillet et décembre 1999, Conté avait promis bien autre chose à Jacques Chirac et Charles Josselin. Et à la France à travers eux. Peut-être n'attachent-ils pas d'importance à ce qu'on leur raconte. Peuvent-ils accepter cependant, par égard à leur fonction, que la France continue de coopérer avec un régime qui prépare une sinistre parodie du film *L'aveu* ?

Tout arrive

Il aura fallu 43 ans de V^e République pour que les députés s'aperçoivent que le Président de la République, hors un état de guerre qui n'est jamais déclaré, peut mener sans aucun contrôle toutes les guerres officielles ou secrètes qu'il souhaite, grâce à la libre disposition des armées françaises. Que « *confier au seul pouvoir exécutif la réflexion sur la politique de sécurité* » est une « *anomalie* » par rapport aux autres pays démocratiques. Que c'est « *préjudiciable* » pour la France.

C'est ainsi que le président de la commission de la Défense, Paul Quilès, a commenté le rapport de la mission d'information parlementaire sur le **contrôle des opérations extérieures**, publié le 8 mars.

Paul Quilès avait présidé une autre mission, sur le Rwanda. Elle avait effleuré ce grave défaut de contrôle, aggravé par la mise en place du COS (Commandement des opérations spéciales) : l'Élysée dispose désormais d'une sorte de Garde présidentielle projetable.

Mais, pour préserver le mythe de l'innocence de la France et de ses décideurs au Rwanda, Paul Quilès avait empêché qu'on n'explore trop avant les conséquences épouvantables de cet arbitraire institué. Moyennant quoi, Jacques Chirac a pu faire au Congo-Brazzaville ce que Mitterrand et son état-major avaient jugé bon pour le Rwanda.

Désignant enfin le mal, ce 8 mars, la commission de la Défense propose de réviser l'article 35 de la Constitution, pour soumettre les opérations extérieures de l'armée française à l'avis ou l'autorisation du Parlement. Un bon mouvement.

Mais pourquoi persister en même temps à affirmer, comme le rapporteur François Lamy, qu'il ne s'agit pas de « *réduire* » les pouvoirs de l'exécutif ? Il s'agit bien de limiter un pouvoir absolu, dont l'Élysée a scandaleusement abusé, au prix d'une série de désastres en Afrique (au Rwanda, en Guinée-Bissau et au Congo-B, pour ne citer que trois exemples récents).

Sénat dévalué

On savait déjà que le Sénat est une Chambre profondément antidémocratique puisque toute alternance y est impossible. On s'est aperçu qu'il était aussi capable de justifier le pire : l'occultation du premier **génocide** du XX^e siècle, celui des **Arméniens** (voir *Lire*), plutôt que de risquer la perte de quelques ventes d'armes à la Turquie.

Le 21 mars, le Sénat a refusé d'examiner la proposition de loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée, reconnaissant sobrement l'existence de ce génocide - que nie toujours la Turquie, 85 ans après.

À l'appui de ce refus, on aura eu droit à un florilège de sophismes. L'exécutif en a rajouté. On sait que Jacques Chirac, si bouillant contre le gouvernement autrichien (cf. *À fleur de presse*), est hostile à cette proposition de loi. Le ministre des affaires européennes Pierre Moscovici a déclaré que « *le gouvernement français ne considère pas qu'il appartient à notre pays de se substituer à la Turquie dans la gestion de son Histoire* ». Comme si un génocide ne concernait pas toute l'humanité ! Comme si on pouvait tranquillement laisser adhérer à l'Union européenne un pays qui nie un tel crime !

Le député socialiste Paul Dhaille, adepte de la *Realpolitik* (pas au point de se dissocier de son groupe lors du vote sur la proposition de loi à l'Assemblée) estime qu'il ne revient pas aux parlementaires de voter ce genre de lois : « *La morale rentre de plus en plus en politique. C'est de la non-compréhension du rôle de l'Assemblée* » (*Libération*, 21/03/2000). Comme si ce genre de proposition n'avait pas d'effets éminemment politiques et pratiques ! Tenter d'interdire l'inceste entre le commerce et le génocide est un vrai choix de société, dont les Assemblées ne devraient pas s'estimer indignes.

Le Parlement contre l'article 124

Deux bonnes nouvelles. Le Parlement a ratifié presque unanimement les statuts de la **Cour pénale internationale** (CPI). Une forte majorité des orateurs et des représentants des groupes se sont prononcés contre le recours à l'article 124 (interdisant pour sept ans à la CPI de poursuivre des Français pour crime de guerre). Y compris au Sénat, moins gêné sur les crimes futurs que sur ceux du passé.

Aux dernières nouvelles, Jacques Chirac maintenait son intention d'exercer cette option. Il est largement isolé dans cette décision, relevant de sa seule compétence, qui constitue à l'égard de l'Afrique un message de crime et de guerre. Même le député RPR Pierre Lellouche, qui fut son conseiller diplomatique, a brillamment plaidé contre cette option.

La position du Parlement a conduit Hubert Védrine à suggérer un raccourcissement du délai de sept ans. Elle est incontestablement le fruit du travail de conviction mené par la Coalition française pour la CPI.

Membre de cette Coalition, *Survie* avait envoyé aux députés une carte postale qui fut "censurée" par la questure (cf. *Billets* n° 78). Bien accueillie en fait par des députés de tous bords, elle nous a valu un abondant courrier - approuvant presque toujours notre demande d'une renonciation à l'article 124.

Générosité

Pour « *contrebalancer l'interprétation restrictive de la Convention de Genève* », la France a prévu par une loi du 11 mai 1998 d'accorder le **droit d'asile** aux « *combattants de la liberté* ». Pour toute l'année 1999, cet asile constitutionnel n'a été attribué... qu'une seule fois ! (*La Lettre du mois* d'Agir ensemble pour les droits de l'homme, 03/2000).

Trous de mémoire

Jean-Paul II a raison quand il se rend à **Yad Vashem**, au mémorial de la Shoah, et qu'il y déclare : « *Il n'y a pas de mots assez forts pour déplorer* » cette tragédie. Ses larmes, puis ses gestes face au mur des Lamentations, ont donné à ces paroles une charge d'humanité.

Il a eu raison aussi, par sa visite en Palestine, de contribuer à ne pas laisser Israël s'enfermer dans le souvenir des seules injustices que les Juifs ont subies, fussent-elles incommensurables.

Il n'a pas raison cependant quand il évite de dire la part de responsabilité de l'Église dans la Shoah - par son silence stratégique de 1940 à 1944, lorsqu'elle refusait par anticommunisme de dénoncer trop précisément la barbarie nazie.

Il a tort quand il affirme que « *seule une idéologie impie a pu planifier et mettre en œuvre l'extermination de tout un peuple* ». On aurait pu le supposer au vu des cinq génocides "laïcs" ou athées commis entre 1915 et 1990, contre les Arméniens, les Ukrainiens, les Juifs, les Tziganes et les Cambodgiens. Mais le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994 a montré que des chrétiens, avec le feu orange ou vert d'une partie de leur hiérarchie, pouvaient égaler les impies. Il n'y a pas en la matière de supériorité du croyant.

On peut concevoir que cette cruelle réalité plonge le Pape et l'Église dans un abîme théologique. Pourtant, faute de le considérer, ils sont assurés, non seulement de ne pas être à la hauteur des défis inouïs provoqués par la montée des haines ethniques en Afrique centrale, mais de voir des pans entiers de la catholicité attiser l'incendie.

Comme en Terre Sainte, il importe de ne pas occulter les fautes et les crimes des uns et des autres. Mais la théorie du "double génocide" est un raccourci insinué par les idéologues du génocide de 1994. Qu'il soit officiellement cautionné par le quotidien du Vatican et les supérieurs religieux du Sud-Kivu montre que l'Église recule devant le plus difficile des courages : celui de la mémoire.

Bons points

- Bravo à la majorité de l'Assemblée qui, à l'instigation du député socialiste Jacky Darne et de sa collègue verte Marie-Hélène Aubert a décidé le 23 février de supprimer du projet de loi contre la **corruption internationale** un astucieux article -rédigé spécialement par les ministères de l'Économie et de la Défense - qui accordait un nouveau bail aux corrupteurs français.

Le raisonnement s'apparentait à celui qui fit inventer l'article 124 des statuts de la Cour pénale internationale, tranquilisant, pour sept ans supplémentaires, les criminels de guerre français. On ne soulignera d'ailleurs jamais assez les liens entre criminalités économique, militaire et politique.

En l'occurrence, les marchands de canons tricolores seraient paniqués par l'interdiction de corrompre les acheteurs étrangers. De même, les trésoriers des écuries politiques françaises font grise mine à l'idée de devoir renoncer aux succulentes rétro-commissions (les ristournes hexagonales sur ces énormes pots-de-vin, ou "chocolats"). En attendant de trouver la parade, via les paradis fiscaux (*Libération*, 20/03/2000).

- Le projet de loi « *sur les nouvelles régulations économiques* » permettra au gouvernement d'interdire toute transaction financière à l'égard de pays ou territoires favorisant la délinquance financière. Autrement dit les **paradis fiscaux**. C'est à l'évidence le cas de Monaco, du Luxembourg ou du Liechtenstein. Mais le gouvernement aura-t-il le cœur de chagriner de si serviables voisins ?

Fausse notes

- Le Comité de l'**aide au développement** de l'OCDE (CAD) a publié le 14 mars une évaluation de la politique d'aide de la France. Un diagnostic d'inefficacité, enrobé de diplomatie. Rien d'étonnant. *Survie* a transmis au CAD des séries de chiffres montrant, pour 15 pays d'Afrique noire francophone, une très forte corrélation entre l'aide française et le volume d'exportations des produits de rente (pétrole, minerais, bois, cacao, coton, etc.)¹. Autrement dit, les pays sont aidés à proportion de leur richesse : l'aide comme lubrifiant de l'extraction de la rente...

1. Cf. tableaux et cartes in F.X. Verschave, *Noir silence*, Les Arènes, 2000, p. 548-550.

- Comment est-il possible qu'un proche de Charles Pasqua, **Michel Melin**, ancien fondé de pouvoir à Elf-Gabon, conseiller d'Omar Bongo, initiateur de la très curieuse coopération entre le Gabon et les Hauts-de-Seine, soit promu chargé de mission auprès du ministre de la Coopération Charles Josselin (*LdC*, 23/03/2000) ? Malgré l'affaire Sirven, ce genre de relations et d'opérations serait encore officiellement au programme ?

(Achevé le 26/03/2000)

ILS ONT DIT

« *[Alfred Sirven]* reste l'homme le moins recherché de France ». (Un connaisseur du dossier, cité par *Le Journal du Dimanche*, 19/03/2000).

« Plus on rendait service à nos partenaires africains, plus on rendait captives leurs ressources. La *[banque]* Fiba nous donnait barre sur les pays producteurs ». (Un ancien cadre d'Elf, cité par *Libération* du 14/03/2000).

[Il donnait barre aussi sur les hommes politiques français "arrosés"]

« Un kilo de ce fioul *[du pétrolier naufragé Erika]* contient, par exemple, 40 milligrammes de benzopyrène, l'équivalent de la fumée d'un million de cigarettes ». (**Henri PÉZERAT**, toxicologue, directeur de recherche au CNRS, cité par *Le Canard enchaîné* du 01/03/2000).

[La presse française (sauf Le Canard), est étonnamment discrète et embraie le plus souvent sur la communication de Total. Il lui a bien fallu admettre, finalement, que le produit était cancérigène. Mais, nous rassurent les titres de Libération, « Le risque pour les bénévoles est infime, compte tenu des précautions prises » (09/03/2000) et il s'agirait de « fausses peurs » (17/03/2000).

Pourtant, des experts indépendants (ils sont très rares) maintiennent qu'il ne s'agissait pas de fuel lourd, mais d'un résidu de raffinage comportant divers composants à forts risques cancérigènes. Ce produit serait interdit de transports internationaux. C'est la troisième fois que Total aurait utilisé l'Erika pour un tel transport sur un long trajet. On comprendrait alors que la communication sur le sujet soit aussi peu transparente que le produit concerné.]

À FLEUR DE PRESSE

Tchad

Le Figaro, *Kadhafi, dernier recours de N'Djamena*, 13/03/2000 (Pierre PRIER) : « La France a toujours fait et défait les présidents tchadiens. Aujourd'hui, c'est le Tchad qui chasse la France. Le renvoi d'Alain du Boispean n'est pas une surprise. L'ambassadeur de France à N'Djamena [...] ne cachait pas son hostilité au régime d'Idriss Déby. [...] Le pouvoir le rendait [...] personnellement responsable du retrait d'Elf du projet d'exploitation du pétrole tchadien. Il est vrai que c'est l'ambassadeur, et non la firme pétrolière, qui avait lui-même annoncé la mauvaise nouvelle, concrétisant ainsi l'aspect politique du dossier. [...]

Mais la brouille pétrolière n'est pas la principale raison du spectaculaire affrontement entre Paris et N'Djamena. Depuis plus d'un an, Idriss Déby demande aux troupes françaises du dispositif "Épervier", stationnées au Tchad, de lui fournir une aide logistique contre la rébellion du Nord. Celle-ci vole de succès en succès sous les ordres de l'ancien ministre de la Défense Youssouf Togoïmi, décidé à mettre fin à un pouvoir accusé de corruption et de tribalisme.

Un nouveau refus de la France [...] a entraîné l'irréparable. Il y a quelques jours, le chef de l'État s'est vu refuser une assistance militaire. Il faut dire que sa situation devient critique. Hier, Idriss Déby est rentré dans sa capitale à bord d'un avion libyen. Ce retour prend des allures de retraite. [...] Il a dirigé personnellement une attaque qui se voulait définitive. [...] Menée entre le 24 février et le 13 mars, elle s'est soldée par un échec sanglant. Selon des sources concordantes, la plupart des généraux tchadiens

qui n'avaient pas été tués ou blessés dans les affrontements précédents l'ont été cette fois-ci. [...]

Les rebelles ont récupéré un grand nombre d'armes lourdes, [...] individuelles et de munitions. Des centaines de soldats tchadiens se sont enfuis en Libye pour échapper aux troupes de Togoïmi.

Le colonel Kadhafi devient ainsi le dernier recours du président tchadien. [...] Une noria de gros porteurs tchadiens sillonne le Tchad pour récupérer tous les hommes capables de se battre et les amener à Faya. Un Ilyouchine-76 soudanais fait également des navettes pour transporter des combattants zagawas, l'ethnie du président Déby, établis dans la province soudanaise du Darfour. Le Congolais Laurent-Désiré Kabila, aidé par Déby dans sa guerre contre le Rwanda, fournirait de l'argent. [...]

Les soldats français, à Faya et N'Djamena, contemplant en spectateurs les mouvements d'un conflit auquel ils ne participent pas. [...] À l'état-major à Paris, le redéploiement d'"Épervier" a été étudié. Les troupes françaises font de plus en plus figure de monnaie d'échange dans le subtil équilibre de la diplomatie française, en plein rapprochement avec la Libye ».

[Les deux premières phrases ne s'opposent que superficiellement. Déby sait ce qu'il est advenu à ses prédécesseurs Tombalbaye et Habré, il comprend que les nouvelles réticences de la France signalent la préparation d'une alternative à son régime, par trop discrédité. Comme eux, il se fâche avec Paris, il rudéioie la présence française, mais son sort paraît scellé. On peut douter que Kadhafi, l'ami de Chirac, s'oppose vraiment au choix d'un successeur qui leur conviendrait à tous deux, ainsi qu'aux Soudanais. Il n'est pas sûr que ce triple agrément débouche sur une alternance conforme au souhait du peuple tchadien.]

Génocide et crimes contre l'humanité

Marianne, Le nouveau scandale du Rwanda. Comment et pourquoi la vérité a été escamotée, 26/02/2000 : « C'est un scandale énorme qu'a révélé le journal Libération, sous la plume de Stephen Smith, mais auquel, bizarrement, les grands médias ont fait très peu d'échos. Selon notre confrère, un rapport confidentiel de l'ONU, largement recoupé par d'autres témoignages, démontre très clairement que le "génocide" anti-hutu du Rwanda a été intentionnellement provoqué par un attentat (dont les présidents du Rwanda et du Burundi ont été victimes) organisé par les Tutsis du Front patriotique rwandais. C'est-à-dire par les maîtres actuels du pays.

En clair, les "durs" de la rébellion tutsie contre le régime hutu, au moment où une négociation de paix était en voie d'aboutir, ont sciemment, par un acte terroriste, provoqué l'explosion de haine ethnique dont des centaines de Tutsis ont sans doute été victimes, mais qui leur a permis de prendre le pouvoir.

Louise Arbour, l'ancien procureur général du Tribunal pénal international, a tout fait pour "enterrer" le rapport et stopper les investigations. Pourquoi ? Parce que, comme pour la Yougoslavie, le verdict qui départageait les innocents (les Tutsis) et coupables (les Hutus) avait été décidé d'avance et qu'il n'y avait pas lieu de le remettre en question ».

[Nous citons intégralement cet article - non signé. Il se dit qu'il serait de la plume de Jean-François Kahn lui-même. En tout cas, il n'a pu passer sans son accord. Rectifions d'abord quelques erreurs (?) ou lapsus. « Le » génocide au Rwanda a été, d'après la quasi-totalité des observateurs, anti-tutsi plutôt que « anti-hutu ». Le chiffre des victimes s'établit en centaines de milliers et non en « centaines ». Stephen Smith et Libération (11/03/2000) n'ont pas « révélé » un rapport confidentiel, ils se sont contentés de citer et commenter un article de Steven Edwards paru dix jours plus tôt dans le quotidien canadien National Post. On est dans un processus de citation de citations. Dans un contexte qui n'est pas vraiment neutre, et mérite donc une certaine circonspection.]

Le très conservateur National Post est farouchement pro-Pinochet. Stephen Smith et Libération se sont fait remarquer depuis cinq ans par un traitement très orienté du dossier rwandais. En 1999 par exemple, lors de la parution du monumental rapport sur le génocide de Human Rights Watch et la FIDH, aucun témoin ne doit survivre, ils n'ont d'abord rendu compte que des passages sur les crimes du FPR (39 pages sur 893) - avant de corriger le tir suite à l'indignation des auteurs.]

Poursuivant dans sa logique révisionniste, l'hebdomadaire de Jean-François Kahn parle de « "génocide" » entre guillemets - le génocide des Tutsis comptant parmi « les idées fausses de notre temps » (24/08/1998). Comme, bien sûr, l'idée que Milosevic ait pu programmer la purification ethnique de la Grande Serbie.]

Tout ceci ne veut pas dire que l'information reproduite par le National Post est fautive. Elle demande assurément vérification. Steven Edwards assure avoir eu connaissance d'un rapport établi le 1^{er} août 1997 par des enquêteurs du Tribunal pénal international d'Arusha et remis seulement à trois hauts responsables de l'ONU, dont le procureur Louise Arbour. Ce rapport relaterait le témoignage de trois informateurs tutsis, très introduits dans le premier cercle du FPR. Ils décriraient précisément par qui et comment le FPR a abattu l'avion d'Habyarimana. Mais Louise Arbour aurait décidé de ne pas donner suite à ce témoignage - qui aurait dû pourtant être exploré à fond. Pour une analyse objective et circonstanciée des questions posées par l'article du National Post, on peut lire Colette Braeckman, Rwanda : qui a vraiment tué Habyarimana ? (Le Soir, 09/03/2000).]

Ajoutons une autre réserve. Le Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPIR) souffre de multiples rivalités et dysfonctionnements internes. Il produit de très nombreux rapports, de qualité fort inégale. Il est difficile de savoir, sans en examiner le contexte, quel est le degré de fiabilité du rapport en question : tout est possible.]

Ce qui est assez troublant, pour ne pas dire scandaleux, c'est l'attitude de l'ONU et du TPIR suite à la parution de cet article. L'ONU renvoie sur le TPIR. Nous avons interrogé le chargé d'information du Tribunal, à Arusha. Il botte en touche. Sur le fond : No comment ! Impossible de savoir si le rapport existe ou n'existe pas - ce qui tendrait à indiquer qu'il y a anguille sous roche. Si l'on s'étonne d'un tel black out sur un sujet quand même très important, le porte-parole, très cool, fait comprendre qu'il est chargé de gérer une émotion médiatique passagère, en attendant qu'elle se calme toute seule. Les citoyens du monde restent interdits de savoir ce qui s'est passé lors du déclenchement d'une des pires tragédies de l'humanité...]

Le Monde, Tristes Congos, 26/02/2000 : « L'ex-Congo-Brazzaville [...] sort de trois ans de combats qui ont opposé les milices du président Denis Sassou Nguesso (appuyées par une partie des fuyards de l'ex-armée mobutiste) à celles de son prédécesseur Pascal Lissouba, et du maire de la capitale, Bernard Koleïla [sic]. Ces trois bandes armées ont pillé, violé, détruit les infrastructures, massacré et, au total, déplacé près d'un tiers de la population. [...] La malnutrition [est] omniprésente. On commence enfin à se parler entre seigneurs de la guerre qui, là aussi, furent tous, de manière plus ou moins directe, financés par les sociétés occidentales, et notamment françaises, exploitant le pétrole du pays. [...] Le Congo est un fleuve de tristesse ».

[Trop souvent, le traitement de l'Afrique par Le Monde dégage le même sentiment. Certes, le rôle d'Elf est suggéré - sans qu'elle soit nommée. Certes, dans le même numéro, Frédéric Fritscher publie le terrible témoignage du père d'un jeune disparu, qui montre clairement l'entreprise criminelle conduite par le régime Sassou. Mais l'éditorial ci-dessus, comme d'habitude, confond dans la même histoire barbare l'ensemble des protagonistes, une manière de nier l'histoire et les responsabilités politiques. Parmi les appuis de Sassou Nguesso, Le Monde omet ceux qui intéresseraient le plus ses lecteurs : les mercenaires français, "en congé" des forces spéciales ou pêchés dans le vivier de l'extrême-droite. Sans parler des alliés de la Françafrique : les contingents venus d'Angola, du Tchad, et la soldatesque du Hutu power. N'est pas prononcé, bien sûr, le nom du chef d'orchestre de ce triste soutien : le chef de l'État et des armées, Jacques Chirac.]

Le Nouvel Observateur, Chirac, champion des droits de l'homme... européen, 24/02/2000 (Hervé ALGALARRONDO) : « À l'Élysée [...], on égrène les différentes interventions du chef de l'État [depuis septembre 1999, contre l'émergence en Autriche d'une coalition avec l'extrême-droite]. [...] Chirac, champion des droits de l'homme ! Seuls ses thuriféraires feront semblant de ne pas

s'étonner. Car, pour quelques bons points sur Le Pen ou sur le Vél'd'Hiv, on ne compte plus, depuis le début de son septennat, les procès qu'il a essayés sur ce terrain : [...] son indulgence africaine, [...] son indéfectible sinophilie, [...] sa véritable eltsinomania qui explique en partie, aujourd'hui encore, son discours très circonstancié sur la Thétchénie. [...]

On ne change pas une stratégie qui gagne. Le président est convaincu qu'il a emporté l'élection de 1995 parce qu'il avait su gagner les jeunes. [...] L'Élysée compte aujourd'hui un nouveau conseiller politique influent : Claude Chirac. [...] La fille du chef de l'État [...] est surtout soucieuse de modernité. À l'Élysée, elle fait désormais figure d'arbitre des élégances. [...] Est "chiraquien" aux yeux de Claude tout ce qui montre que son père a du cœur et qu'il est en phase avec l'air du temps ».

[Tenue loin des yeux du téléspectateur français, la tragédie du Congo-Brazzaville ne montrera pas la sélectivité du cœur chiraquien, ni son phasage avec l'ère coloniale].

Libération, *Le "nettoyage" par la souillure*, 16/03/2000 (Véronique NAHOUM-GRAPPE) : « En Tchétchénie [...] [comme dans les] guerres coloniales, [...] le programme militaire du "nettoyage" implique d'emblée une guerre sale. [...]

La puissante métaphore de la purification [...] joue sur la haine corporelle du "pourri". [...] Il y a un lien entre la séduction politique (électorale) du chef qui parle "en homme" de "poursuivre jusque dans les chiottes" (expression de Poutine au début du conflit) l'ennemi assimilé alors à un déchet immonde, qui souille le sol, et l'usage d'un ton et d'un style cru, voire obscène, celui des hommes, des vrais, des guerriers sur le terrain qui font le "sale boulot". Une même esthétique de la souillure nourrit les blagues, injures et menaces proférées au sein de cette sous-culture transnationale de la virilité des miliciens, des militaires, des policiers spéciaux, etc., en France comme en Russie. [...] La fabrication de leur haine politique contre l'ennemi de la nation se nourrit de ces obscénités, source de rire et de stigmatisation. [...]

Depuis dix ans, la visibilité des crimes sadiques et sexuels sur le terrain même des guerres contemporaines est frappante. De ce point de vue, le "tu n'auras plus d'enfant" adressé à un homme tchéchène auquel on va écraser les testicules dans un camp de filtration russe, répond au "tu auras un enfant tchetnik" adressé à la femme bosniaque engrossée de force lors de la récente guerre en ex-Yougoslavie. [...] C'est la cruauté, c'est le viol, c'est le crime de profanation, toujours sexuel, qui permet de faire le plus de mal à autrui-collectif et de se protéger contre d'embêtantes comparaisons. En Tchétchénie, Poutine offre sa variante de guerre génocidaire à fin électorale avec un bruit de fond d'oléoduc, mais les vigilants européens ne reconnaissent pas à la mesure de son désastre le crime qu'ils pressentent pourtant avec horreur chez un Haider ».

Barbouzes et compagnies

Le Canard enchaîné, *Des militaires français dérapent au Kosovo et fusillent Kouchner*, 01/03/2000 (Brigitte ROSSIGNEUX) : « Le 25 février [...], *Le Point* [...] [publiait] une note où les militaires français, en la personne de leur chef sur place [au Kosovo], le général Lemierre, critiquaient ce civil qu'ils détestent [Bernard Kouchner]. Comme le montre un autre télex "confidentiel-défense", émanant lui aussi de la Direction du renseignement militaire (DRM), le général Lemierre n'a pas agi dans un mouvement d'égarement. [...]

Le crime de Kouchner ? Selon ces militaires critiques, il aurait des réactions antisémites. Ce qui a l'heur de déplaire aux gens de l'état-major à Paris. Et aux chefs en poste au Kosovo, auprès desquels les Kosovars n'ont pas vraiment la cote. Quand ils ne sont pas traités, par des officiers français, de "bougnoules" ou de "loqueteux". Cela ne va pas sans bavures [comme lors de la détention et l'interrogatoire d'une quarantaine d'Albanais à Mitrovica en février, dans des conditions inhumaines]. [...] Un jeune sous-officier de l'armée de terre se laisse aller : "J'aime pas ces Albanais. Ils puent". [...]

Le patron du détachement français, le général Poncet, organise cet automne une réunion à Mitrovica. Sont présents le général commandant le COS (Commandement des opérations spéciales), le général Rondot, conseiller d'Alain Richard, des colonels représentant la DGSE, la DRM, la Kfor, et le conseiller juridique de Kouchner, officier de gendarmerie.

"Si nécessaire, nous ferons à Mitrovica la bataille d'Alger. [...] Il n'y a pas de cadre juridique. On arrête les gens, point", déclare le général Poncet. Ce qui fait bondir le conseiller de Kouchner : "Mon général, je me permets de vous rappeler qu'il existe bien un cadre juridique. C'est la résolution 12-44 de l'ONU et le military technical agreement, dont l'annexe E prévoit précisément tout ça". Poncet fusille l'emmerdeur du regard, mais s'écrase.

L'échange laissera des traces. Bien que Kouchner veuille conserver ce gendarme comme conseiller spécial, l'état-major refuse de prolonger son séjour sur place [...]. Et le 4 février dernier, malgré un ordre de mission de Kouchner, on l'empêche de partir à une réunion, à Paris, consacrée à la mafia albanaise, qui gangrène l'UCK. [...]

Une sanglante guerre des boutons fait rage. [...] Pour l'armée de terre en particulier, les "opex" (opérations extérieures) constituent un formidable enjeu. [...] "En pleine discussion de la loi de programmation, pour arracher des crédits, il faut prouver qu'on sert à quelque chose", insinue méchamment un gradé de l'armée de l'air. [...]

Malgré les supplications de Kouchner, qui réclame du flic et du pandore, les gendarmes ont donc été sommés de former en catastrophe des soldats aux tâches de maintien de l'ordre. [...] Une certaine envie semble démanger quelques généraux, celle d'exploiter en cas de troubles dans l'Hexagone le savoir-faire acquis hors des frontières. De retour à Paris, l'inimitable général Poncet a même osé évoquer cette curieuse idée [...] devant le gratin du Centre opérationnel interarmées. Le propos a, paraît-il, déplu à Alain Richard ».

[Tout cela nous rassure sur la mentalité de la DRM, sur la tenue des troupes d'élite françaises en "opex" lointaines, et même sur l'avenir de la démocratie en France. Bravo à la journaliste, dont nous avons critiqué un article sur Transparency International].

Libération, *Règlement de comptes interarmes en plein Paris*, 24/03/2000 (Patricia TOURANCHEAU) : « Le 14 février, le colonel Jean-Michel Méchain, 46 ans, revient de Pristina furieux. Sa mission de conseiller juridique [...] se termine en eau de boudin. Bernard Kouchner [...] a réclamé le colonel [...] à ses côtés, pour la lutte anti-mafia. Mais le ministère de la Défense vient de refuser "pour des raisons de sécurité". [...]

À Paris, le 20 mars, vers 23 heures, [...] [il] raccompagne à son domicile [...] [son amie française de la communauté albanaise,] interprète à Pristina [...] du général François Thomann. [...] [il] flaire du monde sur ses talons, [...] exhibe sa carte tricolore : "Monsieur, vous cherchez quelqu'un ? Je suis officier de gendarmerie". Selon sa version, donnée à la police, c'est alors que deux inconnus lui tombent dessus, le bousculent et lui lancent : "T'as péti les plombs, t'es plus rien, ta carrière est finie". Méchain : "Je sais qui vous êtes, la DPSD", la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense, qui flique les militaires. Le chef du groupe, lieutenant, aurait alors donné un violent coup de genou dans les testicules de Méchain. [...] Les huit filochers (dont deux sur une moto) se sont volatilisés. [...] Une patrouille de police [...] déboule par hasard. [...] Deux des fauteurs de troubles sont interpellés : un lieutenant et un marin de la DPSD. [...] Le colonel Méchain a déposé plainte. [...]

Ce sont deux articles de presse dans *Le Point* (25 février) et *Le Canard enchaîné* (1^{er} mars) [...] qui ont déclenché une enquête de la DPS. [...] [Son] amie [...] est soupçonnée d'être responsable des fuites. [...]

Au ministère de la Défense, les avis sont partagés. Pour les uns, "la carrière de Méchain est en croix, parce qu'il a cherché à se venger de la décision prise de le faire rentrer de Pristina et qu'il a provoqué, lundi soir dans la rue, la DPSD". Pour les autres, "cet officier de valeur, brillant, n'a pas démerité au Kosovo, loin de là, et doit être sauvé" ».

[Derrière l'épisode rocambolesque, il y a deux conceptions de la République. L'on retrouve la toute-puissante DPSD, protectrice des trafiquants d'armes et des réseaux de mercenaires d'extrême-droite, qui peut briser la carrière d'un officier antiraciste. Apparemment, les réflexes racistes d'une partie des commandos de l'ex-coloniale font partie du "Secret-Défense"].

LIRE

Jean-Pierre Chrétien, *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Aubier, 2000, 407 p.

Historien, l'auteur a longuement fréquenté cette région. Il nous livre ici une "somme", mobilisant les acquis de multiples disciplines (archéologie, linguistique, anthropologie, climatologie...) pour nous aider à découvrir le chemin parcouru par des communautés humaines dans le temps long, de la protohistoire jusqu'à l'an 2000. Il nous entraîne dans les coulisses de l'évolution et des ruptures. Il explore les stratégies de production d'une civilisation agro-pastorale, traite des pluies et des sécheresses, des migrations, des produits agricoles, des mythes, de la politique (on en faisait déjà il y a bien longtemps), des religions et des drames.

Examinant les nombreux documents publiés depuis un siècle et demi, il tente de déjouer les pièges tendus aux observateurs, de repérer dans leurs observations la part des préjugés et des engagements idéologiques. Surtout, il s'efforce de cerner ce qui relève de faits démontrés, du probable, du possible, et ce qui reste encore dans l'ombre de ce long trajet humain. L'érudition du propos se refuse au jargon : elle réglera sans exclusive tous ceux qui s'intéressent à la question.

Yves Ternon, *Du négationnisme. Mémoire et tabou*, Desclée de Brouwer, 1999, 155 p.

Le négationnisme est consubstantiel au génocide : « Tout système politique qui reconnaîtrait ou affirmerait avoir perpétré un génocide serait aussitôt disqualifié et exclu par la communauté internationale ». En même temps que la planification, il en organise donc l'occultation et la négation. Sur ce sujet crucial, Yves Ternon produit un ouvrage limpide, aussi bien dans l'argumentation que dans le style. Il prend appui sur les controverses à propos du génocide arménien, objet depuis plus de 80 ans d'un négationnisme forcené de l'État turc. Mais ce qui en est dit vaut de toutes les monstruosité similaires. Un livre d'humanité, contre les crimes de ce nom.

Le 13 avril sort en librairie le nouveau livre de François-Xavier Verschave

Noir silence

Qui arrêtera la Françafrique ?

Éditions des Arènes

Au sommaire :

Agressions.

Horreurs planifiées au Congo-Brazzaville.
Sous et dessous du camarade Sassou.
L'assaut de la Guinée-Bissau.
Loterie terroriste en Sierra Leone
Rechutes dans les Grands Lacs.
Kabila, nous voilà !
Les Comores à l'encan

Oppressions.

Tchad, pétrole et dictature.
"Démocratie apaisée" de Yaoundé à Lomé
Conakry et Bangui sous influences.
Encombrants amis (Mauritanie, Guinée équatoriale, Soudan, Algérie).
Sénégal et Côte d'Ivoire, modèles en péril.

Adaptations.

Services incontrôlés.
Le cas Barril
Vrais-faux mercenaires et armées privées.
Légions étrangères (Tchad, Angola) et payeur libyen.
Le poids de l'État-major.
Elf sous l'écran Total.
La résistible ascension du tandem Bolloré-Roussin.
Chirac dans les bottes de Foccart.
La Nation et les initiés (réseaux Pasqua, GLNF, Rose-Croix).
Les réseaux pluriels de la gauche.

Résistances.

Figures africaines de la résistance.
Rejets populaires à Niamey, Bissau, Ouaga
Campagnes civiques.
Le discrédit.
595p. 149F. Index.

Le 20 avril à 17h30

FNAC Étoile, 26 avenue des Ternes, Paris 17^e

Débat autour du livre **Noir silence**

Animé par **Éric Fottorino**, journaliste au *Monde*, avec

- **Élisabeth Borrel**, juge, présidente de l'Association d'aide et de soutien aux victimes d'infractions commises à l'étranger, à leurs familles et amis.

- **Pius Njawe**, directeur du *Messenger* (Douala)

- **François-Xavier Verschave**, l'auteur, président de *Survie*.

